



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre

HAVRE-SAINT-PIERRE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 1er mai 2023 à
19h30, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe
située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de Paul Barriault, maire,

SONT PRÉSENTS :

Sylvain Cormier conseiller siège n° 1
Marie-Ève Thériault conseillère siège n° 2
Jonathan Blais conseiller siège n° 3
Charlotte Cormier conseillère siège n° 4
Nathalie Bernier conseillère siège n° 5
Charles Arsenault conseiller siège n° 6

ABSENCE(S) :

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Jessy Létourneau, directeur général
Laura Mansbridge, directrice générale adjointe

INSCRIPTION DES PRÉSENCES

Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19h30.

RÉSOLUTION N° 2023-0071 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour, il fut convenu de faire les modifications suivantes :

Modification :

4.7 Demande de subvention - SEMO Cote-Nord : Autorisation

Ajout :

12.1 Vente de terrains - lots 5 339 384 et 5 339 385 : Autorisation

12.2 Location de la Shed-à-Morue à l'ORIICN : Autorisation

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec les modifications ci-haut
mentionnées, étant entendu que le point relatif aux affaires nouvelles demeure ouvert.



Séance ordinaire du 1 mai 2023

RÉSOLUTION N° 2023-0072
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 AVRIL 2023

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance du 4 avril 2023 du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai de deux jours juridiques avant la séance, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier
et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance du 4 avril 2023 du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre soit adopté tel que déposé.

RÉSOLUTION N° 2023-0073
LISTE DES COMPTES À PAYER AU 28 AVRIL 2023 : APPROBATION

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier
appuyé par le conseiller Charles Arsenault
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer au montant de 375 621.06 \$ en date du 28 avril 2023.

RÉSOLUTION N° 2023-0074
ACHAT DE CAMION : AUTORISATION

CONSIDÉRANT notre besoin de procéder à l'achat d'un camion
CONSIDÉRANT l'offre de Olivier Ford;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier
et unanimement résolu

Que la Municipalité de Havre-Saint-Pierre procède à l'achat d'un camion au montant de 65 428.60 \$, taxes applicables en sus auprès de la compagnie Olivier Ford.

Que madame Laura Mansbridge, directrice générale adjointe soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents concernant cet achat.

RÉSOLUTION N° 2023-0075
SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - ARÉNA DENIS-PERRON : MANDAT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prévoit le remplacement du système de réfrigération à l'aréna Denis-Perron;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de donner un mandat supplémentaire pour la réalisation de l'étude d'avant-projet ainsi que la préparation des plans et devis pour le remplacement du système de réfrigération de l'aréna Denis-Perron;



Séance ordinaire du 1 mai 2023

CONSIDÉRANT QU'une subvention est disponible chez Hydro-Québec pour une étude approfondie sur l'efficacité énergétique;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que la Municipalité octroie un mandat supplémentaire à la firme Stantec pour l'étude d'avant-projet ainsi que la préparation des plans et devis pour le remplacement du système de réfrigération à l'aréna Denis-Perron, et ce, pour la somme de 30 000 \$, taxes applicables en sus.

**RÉSOLUTION N° 2023-0076
LOCATION DE LA SHED-À-MORUE : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT une demande du centre de service scolaire de la moyenne Côte-Nord pour tenir un gala reconnaissance à la Shed-à-Morue;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que la Municipalité accepte la location de la salle de diffusion au montant de 2000\$ plus taxes pour l'événement.

**RÉSOLUTION N° 2023-0077
DEMANDE DE SUBVENTION - PLAN-NORD : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT la possibilité d'obtenir une subvention au niveau de Plan-Nord pour l'aréna Denis-Perron dans le fonds d'initiatives nordiques - volet A : essor des communautés et conservation de l'environnement;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Que le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande de subvention auprès de Plan-Nord pour la réfection de l'aréna Denis-Perron.

**RÉSOLUTION N° 2023-0078
DEMANDE DE SUBVENTION - FONDS DU GRAND MOUVEMENT DESJARDINS :
AUTORISATION**

CONSIDÉRANT la possibilité d'obtenir une subvention au niveau de Fonds du Grand Mouvement Desjardins pour l'aréna Denis-Perron;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande de subvention auprès de Fonds du Grand Mouvement Desjardins pour la réfection de l'aréna Denis-Perron.



Séance ordinaire du 1 mai 2023

RÉSOLUTION N° 2023-0079
DEMANDE DE SUBVENTION - SEMO CÔTE-NORD : AUTORISATION

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que madame Laura Mansbridge, directrice générale adjointe soit autorisée à agir et signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, dans le contrat d'intégration au marché du travail du programme SEMO.

Que madame Laura Mansbridge, directrice générale adjointe soit autorisée à faire les demandes de versements dans le cadre dudit programme.

RÉSOLUTION N° 2023-0080
ÉCOLE DE DANSE CALYPSO : CONTRIBUTION

CONSIDÉRANT une demande de l'école de danse Calypso concernant le spectacle de danse annuel;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par le conseiller Charles Arsenault
et unanimement résolu

Que la Municipalité contribue au montant équivalent à la location de l'aréna Denis-Perron dans le cadre du spectacle de danse annuel qui se tiendra du 7 au 13 mai 2023.

Que la municipalité facture uniquement les heures supplémentaires reliées à l'évènement.

RÉSOLUTION N° 2023-0081
EMPLOIS - SAISON ESTIVALE : EMBAUCHE

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'embaucher du personnel dans différents services pour la saison estivale;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Que la Municipalité embauche les personnes suivantes, afin de combler différents postes pour la saison estivale.

Responsable culture tourisme :
Irène Cyr

Maison de la Culture Roland Jomphe et bureau d'information touristique :
Daniel Champagne, Géraldine Richard

Camping :
Liliane Boudreau, Sylvie Quessy, Yvonne Lapierre, Louiselle Lafrance,
responsable

Bureau information touristique :
Amélia Barriault, Yolaine Gallant, Liette Dupuis, Rosalie Déraps

Préposés aux loisirs - aréna :
Serge Lamontagne, préposé



Séance ordinaire du 1 mai 2023

RÉSOLUTION N° 2023-0082

CONTRAT N°2023-100 « FOURNITURE DE BOIS DE CHAUFFAGE - CAMPING MUNICIPAL »

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 24 avril 2023 concernant le contrat 2023-100 « Fourniture de bois de chauffage – Camping municipal » ;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de la soumission reçue;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que le contrat 2023-100 « Fourniture de bois de chauffage – Camping municipal » soit accordé au soumissionnaire conforme, soit les industries EMB Inc., et ce, pour la somme de 8.25. \$ par ballot de bois de chauffage, taxes applicables en sus.

Départ du conseiller Charles Arsenault à 19h42

RÉSOLUTION N° 2023-0083

REPRÉSENTANT - CONSEIL D'ADMINISTRATION - PORT DE HAVRE-SAINT-PIERRE : NOMINATION

CONSIDÉRANT QUE le port de Havre-Saint-Pierre réserve un siège sur son conseil d'administration à la Municipalité;

Il est proposé par Charlotte Cormier
appuyé par Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que la Municipalité nomme Nathalie Bernier pour représenter la Municipalité sur le conseil d'administration du Port de Havre-Saint-Pierre.

Arrivée du conseiller Charles Arsenault à 19h43

RÉSOLUTION N° 2023-0084

VENTE DE TERRAINS - LOTS 5 339 384 ET 5 339 385 : AUTORISATION

CONSIDÉRANT la demande d'achat d'un terrain de la compagnie 9464-5900 Québec Inc.;

Il est proposé par Jonathan Blais
appuyé par Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que la Municipalité vende de gré à gré à la compagnie 9464-5900 Québec Inc. les lots 5 339 384 et 5 339 385 au cadastre officiel de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre dans la circonscription de Sept-Îles, conformément à la « Politique relative à la vente de terrains commerciaux et/ou industriels ».

Que le terrain faisant l'objet de la présente vente ne fait pas partie du domaine public de la municipalité en vertu de l'article 916 du Code civil du Québec.

Que le maire ou la mairesse suppléante et le directeur général ou la directrice générale adjointe soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, le contrat notarié à intervenir par Me Brigitte-Vivianne Lévesque, notaire et ainsi donner quittance sur paiement du prix de vente.



Séance ordinaire du 1 mai 2023

**RÉSOLUTION N° 2023-0085
LOCATION DE LA SHED-À-MORUE À L'ORIICN : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT une demande de l'ORIICN pour tenir un gala reconnaissance à la Shed-à-Morue;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Que la Municipalité accepte la location de la salle de diffusion au montant de 2000\$ plus taxes pour l'événement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions du public.

**RÉSOLUTION N° 2023-0086
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 19h54.

Havre-Saint-Pierre, le 2 mai 2023

Paul Barriault, maire

Jessy Létourneau, directeur général